

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 16 du 21 Mai 2003 - 2 pages

COLZA : Stade G4

Pucerons cendrés

Les **parcelles concernées** par ce ravageur **ont dû être protégées**. A partir de maintenant, il sera plus difficile de rentabiliser un traitement.

*Toute **intervention** sera **inutile** à partir de **début Juin**.*

Oïdium

Les **traitements** ont été **réalisés avec succès** sur les parcelles avec symptômes.

Il n'y a pas nécessité de renouveler la protection.

POIS : Gousses plates à pleines

Pois de semences et pois jaunes

Le **second traitement bruches-pucerons** est **réalisé** ou va l'être rapidement (15 jours après la première application). Ce second traitement fera également office de premier traitement Tordeuses.

*Un **second traitement tordeuses** devra être réalisé **15 jours plus tard** (voir dépliant oléoprotéagineux).*

Pois protéagineux

Le seuil de 400 captures de tordeuses n'est pas atteint.

Les traitements sont inutiles.

*Pour les **pucerons**, les stades les plus sensibles sont dépassés ; il faudrait plus de 100 pucerons par plante pour justifier une intervention.*

BLE :

Stade mi-floraison à formation du grain

Maladies foliaires

En parcelles, les F1, F2 et très souvent les F3 restent indemnes de **septoriose**. Dans les rares situations où la F3 est atteinte, l'intensité est très faible (même dans les témoins des essais).
La **rouille brune** n'est observée que dans quelques parcelles non protégées en variétés sensibles.
L'**oïdium** affecte les feuilles supérieures dans de très rares situations.

***Le conseil de non-traitement est confirmé** même dans les parcelles qui n'auraient eu qu'un niveau de protection «allégé» fin Avril début Mai (**Pas d'intérêt technique et économique des applications fongicides à partir de la floraison** surtout en situation de progression très tardive du risque maladies comme cette année).*

Fusarioses

*Si l'intervention sur **blé dur*** n'a pas encore eu lieu, traiter à floraison.

REMARQUE :
Des blanchiments, des décolorations sont signalés de façon ponctuelle sur glumes (à partir de la pointe de l'épillet), les quelques épillets concernés sont répartis de façon aléatoire sur l'épi.
La fréquence d'observation de ce phénomène est très faible dans les parcelles concernées.
Après recoupement de différentes observations, il apparaît que ce type de symptômes est consécutif à des **apports tardifs d'azote liquide**.





POIS PROTEAGINEUX

Tordeuses : Pas d'intervention

BLE TENDRE

Maladies : Ne plus intervenir

BLE DUR

Fusariose : Terminer l'application

MAÏS

Sésamie : Ajustement des dates d'intervention

COLLECTE EMBALLAGES

Voir page 2

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470



Pucerons

A la tour, le vol est de **faible intensité**. En parcelles, les pucerons sont présents sur feuilles ; pour l'instant, le pourcentage d'épis colonisés est faible sauf dans quelques rares parcelles.
Les conditions climatiques sont défavorables au vol et à l'activité des ravageurs.

Maintenir la surveillance jusqu'au stade laiteux pâteux (seuil d'intervention 50 % d'épis porteurs).

TOURNESOL :

Stade 2 à 6 paires de feuilles

Pucerons

A la tour, le vol reste de faible intensité. En parcelles, la présence des pucerons est hétérogène : 5 à 25 pucerons par plante au stade 4 à 6 paires de feuilles. Un début d'activité des auxiliaires est noté, les conditions climatiques ne sont pas favorables au vol et à l'activité des pucerons.

Ne pas intervenir à court terme, maintenir la surveillance.

MAÏS : Stade 4 à 6 feuilles

Sésamie

Des captures sont signalées dans la plupart des piéges, le vol s'est intensifié dans certains secteurs (Angoulins).
REMARQUE :
A partir de cette semaine, les relevés du réseau SRPV sont complétés par les résultats des 14 pièges mis en place par Charente Coop.

La stratégie concernant les deux zones définies dans le précédent bulletin est confirmée.

Les températures relativement fraîches s'étant maintenues depuis une semaine, une légère modification des dates d'intervention est nécessaire :

- 1ère intervention à demi-dose du 26 au 28 mai ;

- Dans le cas de l'intervention unique, les dates du 05 au 07 sont maintenues.

Si le retour de températures anormalement fraîches annoncé à partir du 25 se confirme, un décalage de 1 à 2 jours supplémentaires par rapport aux dates indiquées est possible.

1ère semaine de juin, participez à la collecte des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires !

La prochaine opération de collecte des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires menée dans le cadre de la filière nationale ADIvalor aura lieu la 1ère semaine de juin (du 2 au 6) en Poitou-Charentes.

68 coopératives et négoces de la région y participent activement.

Pour participer à la collecte vous devez apporter vos bidons sur l'un des 290 sites mis à votre disposition par les entreprises.

L'opération concerne :
- les emballages vides de produits phytosanitaires de moins de 25 L, correctement rincés, égouttés et débouchés. Les bouchons sont collectés également, mais séparément.
- les emballages de plus de 25 L, propres extérieurement, vides, fermés avec leur bouchon d'origine et étanches.

Un bon de réception vous sera systématiquement remis.

Le dépôt de vos emballages est totalement gratuit !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre organisme d'approvisionnement ou le service environnement de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles : 05 49 37 88 88 ou du Groupement des Syndicats de Négoce Agricole : 05 49 75 69 30.